





## Interview

### Emmanuel Groutel

#### Bois tropicaux et feuillus tempérés : concurrence ou complémentarité ?

Emmanuel Groutel est un expert dans le domaine du commerce international des produits forestiers (1). Il livre aux lecteurs de *La Forêt Privée* une partie de sa réflexion sur les évolutions des marchés des bois dans le monde. Extraits d'interview.

Pour Emmanuel Groutel, il n'y a pas d'opposition entre bois tropicaux et feuillus tempérés.

**Forêt privée :** *D'un point de vue commercial, voyez-vous une concurrence entre les bois tropicaux et nos feuillus tempérés ?*

Emmanuel Groutel : « Les essences de bois sont complémentaires. Je ne vois pas une sorte d'affrontement entre l'okoumé et le peuplier, par exemple. Ces essences de déroulage sont remarquables et viennent utilement se compléter dans la fabrication de contreplaqué de haute qualité. Même chose pour les bois de menuiserie ou encore ceux destinés à l'ingénierie hydraulique. Faut-il que le chêne et l'azobé s'affrontent sur le marché des traverses ou plus tôt qu'ils répondent de concert aux besoins des chemins de fer ? Dans ce dernier cas, la compétition se fait face au ciment. D'ailleurs, les matériaux concurrents (plastique, fer, aluminium, béton) l'ont bien compris et nous laissent nous diviser. Pour moi, la question est celle du « bon bois au bon endroit » : une essence adaptée, une facilité d'utilisation, une bonne prescription et une formation dans les lycées techniques, les écoles d'ingénieurs ou les entreprises, voilà ce qu'il faut. Le consommateur européen aime la forêt. Il aime le bois. Il recherche de son côté un prix adapté, des qualités esthétiques et techniques. »

**Forêt privée :** *La diminution de la consommation de bois tropicaux peut-elle bénéficier aux feuillus tempérés dont la tendance s'oriente elle aussi à la baisse ?*

Emmanuel Groutel : « Il n'y a pas de vases communicants entre les niveaux de consommation des bois tropicaux et ceux des bois locaux. D'ailleurs les chiffres sont là : la courbe de consommation du chêne (en sciages) et celle des bois tropicaux est la même (voir tableau 4). Lorsque l'on achète moins de chêne, on consomme aussi moins de bois tropicaux ! Pourquoi ? La chaîne industrielle et commerciale est basiquement la même : stockistes, scieurs, négociants et artisans. Alors, consommer plus de bois africains certifiés c'est aussi consommer plus de chêne, de peuplier, de frêne ou de hêtre. Je me permets d'insister sur la qualité environnementale de certaines concessions africaines, qui ont fait un travail remarquable ces dernières années et dont tous les forestiers européens seraient fiers : s'ils voyaient de quoi il retournait sur le terrain : cartographie systématique, respect des communautés, intégration de la biodiversité, préservation des sols et des cours d'eau... »

**Forêt privée :** *Les bois tropicaux n'ont plus bonne réputation auprès des consommateurs européens, la Chine en profite comme premier importateur mondial de ce type d'assortiments. Or, ce pays exporte en Europe beaucoup de produits finis en bois d'origine tropicale dont l'origine est souvent douteuse. N'y a-t-il pas là un paradoxe pour l'Europe et une menace pour ses consommateurs ?*

Emmanuel Groutel : « On simplifie toujours tout quand on parle de la Chine, alors que l'on devrait accepter plus de complexité. Le fantasme d'une sorte de «commerce triangulaire» n'est que pure élucubration. Les Chinois importent 45 millions de m<sup>3</sup> de grumes dont 33 millions m<sup>3</sup> de résineux et le solde en feuillus soit 1,2 millions m<sup>3</sup>. En tant que fournisseur, la Nouvelle Zélande (11,5 millions de m<sup>3</sup> de pin radiata bien géré...) est passée devant la Russie il y a peu de temps et, de mémoire, les USA suivent en troisième position. Dans les dix premiers fournisseurs, pas un seul pays du bassin du Congo ! En revanche, la France est, je crois, dixième. Pour les sciages (24 millions m<sup>3</sup>) on va aussi retrouver la Russie, le Canada, les USA... et pas un seul pays africain (ni même la France) dans les 10 premières places. »

**Forêt privée :** *Il n'empêche qu'une grande partie des bois africains partent aujourd'hui sur la Chine et que des interrogations persistent sur la légalité de ces flux.*

Emmanuel Groutel : « Il est vrai que les trois-quarts des bois exportés du continent africain sont destinés à l'Empire du Milieu. Cela semble beaucoup en termes de proportion mais cela reste assez faible en volume puisque qu'un ensemble de pays dont le couvert forestier est 20 fois supérieur à celui de la France, ne fait pas beaucoup plus que nos exportations nationales. En ce qui concerne les producteurs chinois installés en Afrique, ils sont en train de progresser. Cela correspond pour eux à des nécessités de rentabilité, à une volonté politique et à un besoin impérieux de répondre aux marchés occidentaux qui sont, à juste titre, de plus en plus exigeants en ce qui concerne la gestion responsable des forêts. Les états-souverains africains mettent aussi des contraintes plus importantes sur ceux qui ne respecteraient pas les règles. Quant aux citoyens chinois, ils sont de plus en plus sensibilisés aux problématiques environnementales. Les parents chinois veulent le meilleur pour leur enfant unique : un air sain, des produits alimentaires sains, des bois sains... Voilà une lieue d'espoir supplémentaire. »

Propos recueillis par B. Réat

(1) Emmanuel Groutel, WALE, expert bois, membre de la SEB